

Que vous soyez une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un lotisseur, un promoteur ou encore un entrepreneur, Arc en Eau vous fournit des équipements semi-collectifs adaptés à vos besoins allant de 20 à 500 équivalents habitants. Nous vous proposons un service complet allant de l'analyse de vos besoins et la sélection de la réponse la plus adaptée à l'installation du ou de vos systèmes d'assainissement.

Que ce soit en tant que maître d'œuvre du lot assainissement, sous-traitant ou fournisseur de matériel, Arc en Eau vous fournira un service de qualité et des compétences adaptées à tous vos besoins.

ISEA :



Arc en Eau est détenteur d'un contrat de distribution exclusif sur toute la France concernant la gamme ISEA:

Cette société italienne créée en 1992, est spécialisée dans le traitement des eaux usées dans le secteur urbain et industriel, ayant sa propre structure en France.

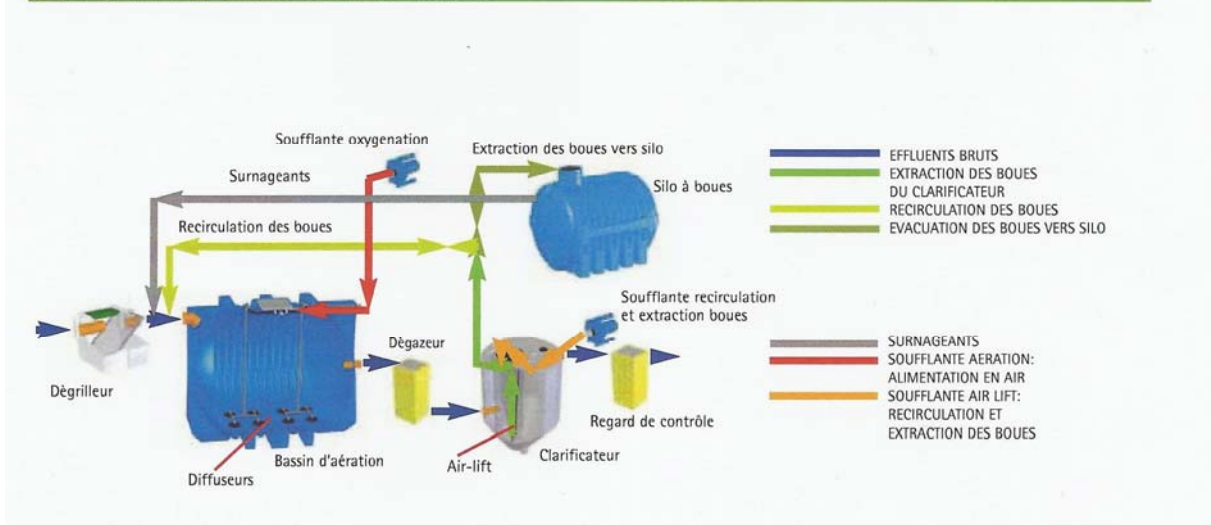
Depuis cette date, ISEA a connu un développement important lui assurant le leadership en Europe du marché des mini-stations en polyéthylène roto-moulé.

Les équipements proposés en polyéthylène ou en polyester armé fibre de verre concernent principalement :

- les stations à boues activées, à cultures libres
- les décanteurs-digesteurs
- les postes de relevage
- les traitements physico-chimiques
- les dégraisseurs - les séparateurs à graisses, à hydrocarbures - les flottateurs



Installation avec silos à boues

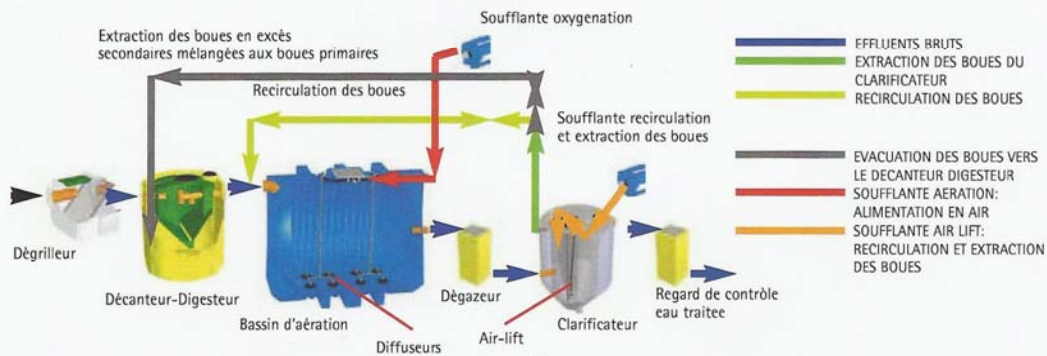


Pendant toutes les phases du projet l'équipe Arc en Eau, en collaboration avec le constructeur ISEA, vous apporte son assistance.

Pour cela, nous vérifions sur site toutes les informations nécessaires au choix de la filière de traitement avant d'établir et de remettre une proposition traduisant la meilleure solution technique et financière.

Si vous le désirez, Arc en Eau peut réaliser les installations "clés en main" en se chargeant des autorisations administratives, de la pose, du montage et de la mise en service des unités.

Installation avec décanteur digesteur

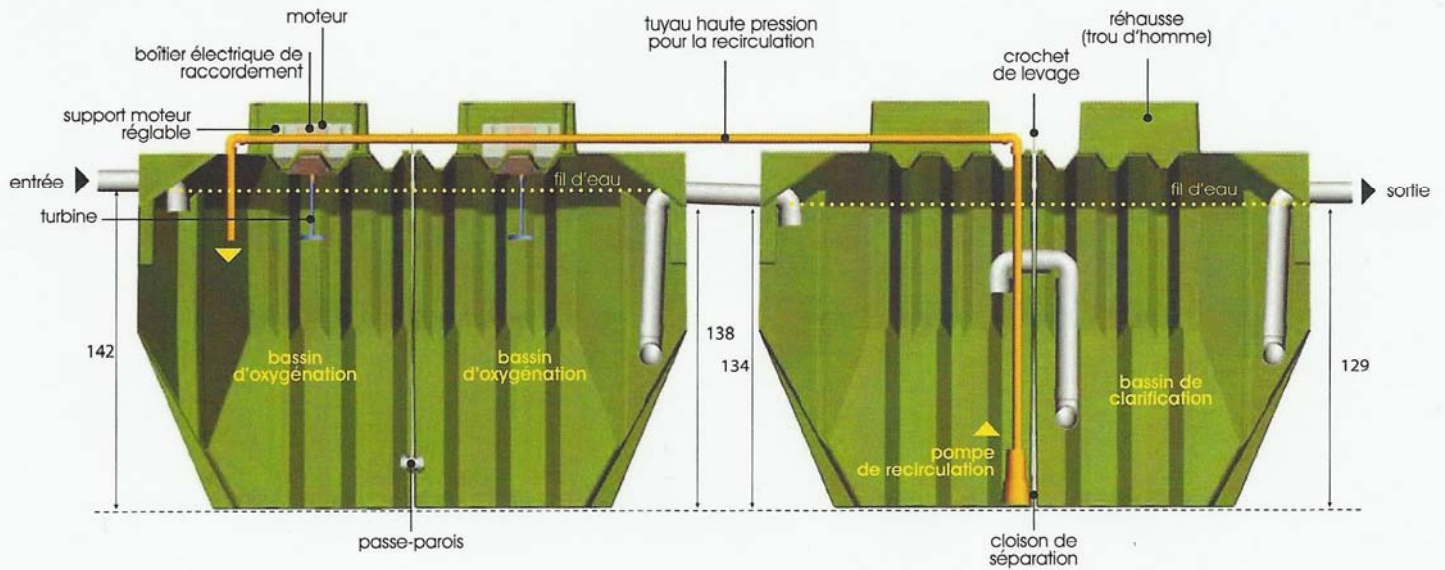


EPURALIA de 22 EH :

La station Epuralia® vous apportera confort, tranquillité et efficacité dans la préservation de « l'or bleu ».

La Gamme Epuralia® possède des performances épuratoires constantes et supérieures aux systèmes classiques, elle ne dégage pas d'odeur (pas de ventilation secondaire), est simple et souple d'utilisation (réglable grâce au programmeur) et se caractérise par sa forme compacte et résistante.

Ce système est étudié pour limiter les nuisances sonores de l'eau agitée, et s'installe rapidement et facilement avec deux cuves successives qui se déposent directement sur votre terrain. Les micro stations Epuralia® offrent une faible consommation électrique, représentant la consommation d'une lampe électrique de 40W sur un an et surtout apporte une valeur ajoutée à la propriété dans le cadre de la loi Grenelle II.



Le fonctionnement des stations Epuralia® reprend les principes fondamentaux de l'épuration collective. Dans la première cuve, appelée bassin d'activation, se trouve le moteur et la turbine qui assurent une oxygénation forcée sur une courte période, avec un temps de repos plus long. Le fonctionnement de la turbine crée une aspiration des effluents qui sont au fond du bassin de clarification, pour créer une recirculation entre les deux bassins. Ce brassage des effluents favorise le développement des bactéries aérobies qui accélèrent la biodégradation des matières organiques. Le passage des effluents de la première cuve vers la deuxième se fait gravitairement, une fois la turbine à l'arrêt. Les eaux épurées se séparent des boues activées. La décantation dans le clarificateur est la dernière étape de l'épuration. L'eau débarrassée des M.E.S. (Matières En Suspension) peut être évacuée vers le milieu naturel (réseau d'eau pluviale, fossée, rivière etc..), ou vers un exutoire adéquat. Les critères principaux sont : le coefficient de perméabilité du sol, la situation géographique de l'installation, la place disponible sur le terrain, la présence de nappe phréatique aquifère.